

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du mardi 06 mai 2003

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Présents : R.Jeziarski, P.Bellonnet, F.Frizon, E.Herbain, V.Joly,
F.Mommelé, F.Dalongeville, S.Derriche, L.Desmet, F. Meunier.

Absents excusés : M.Sagie

Le Conseil Municipal convoqué le 22 avril 2003 se réunit sur l'ordre du jour suivant :

La séance du conseil municipal débute à 19h20.

En début de réunion, le maire fait rajouter à l'ordre du jour différents points :

1. Délibération sur la création d'un syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS)
1. Délibération sur les quatre taxes.
2. Subvention à RVM.

1. Création du RPI. L'existence officielle du RPI des communes d'Auger-Saint-Vincent, Fresnoy-le-Luat, Trumilly et Rocquemont prend forme. Après différentes réunions, les élus ont établi un statut et un règlement intérieur qui a été visé par la sous-préfecture. Chaque conseil municipal doit se prononcer à présent sur la création d'un Syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos) 1^{er} degré. Après une lecture sommaire des statuts et une courte discussion, les membres du conseil se prononcent favorablement à l'unanimité pour cette création.

1. Des corrections doivent être apportées aux taux des quatre taxes, après contrôle de la perception :

- a. Taxe d'habitation : de 7,06% à 7,14%
- b. Foncier bâti : de 11,69 à 11,83%
- c. Foncier non bâti : de 23,77% à 24,05%
- d. Taxe professionnelle : de 12,40% à 12,55%

Le conseil vote à l'unanimité pour cette correction.

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58
mairie.auger.60@wanadoo.fr

2. La radio régionale RVM sollicite la commune pour savoir si la subvention 2002 est reconduite. Le conseil se prononce favorablement.

Ordre du jour :

1. Délibération pour le règlement d'une facture de prestation effectuée en 1998 par la précédente mandature.
2. État d'avancement des travaux concernant la cuve à incendie .
3. Point sur les travaux de Saint-Mard.
4. Point sur la cantine
5. Point sur la course à pied organisée avec le comité des fêtes.
6. Questions diverses.

1) Délibération pour le règlement d'une facture de prestation effectuée en 1998 par la précédente mandature

Règlement de la facture Ducam. Cette société a vidangé la fosse septique de l'école en 1998. Elle prétend depuis que la facture n'a toujours pas été réglée. Le maire fait part de son agacement, notamment à la suite d'un courrier signé du sous-préfet, parvenu en mairie le 17 avril 2003, sommant la commune de régler le montant, assorti bien sûr de pénalités de retard. Après discussion, décision est prise de régulariser ce dossier, mais sans prendre en compte les dites pénalités.

2) Cuve à incendie de Villeneuve-sur-Auger

Après quelques précisions notamment liées à un quiproquo avec le maître d'ouvrage, le maire demande à Francis Meunier, en charge du dossier, de faire le point. La dérogation permettant de commencer les travaux est enfin parvenue en mairie. Il est nécessaire de compter un délai d'environ cinq semaines pour réaliser les aménagements. Tout devrait être achevé à la fin du mois de juin 2003. Un périmètre de protection sera délimité autour du chantier. De même, la circulation devrait être réduite pendant quelques semaines. Le maire précise que l'ancienne cuve à incendie située dans le centre de Villeneuve sera toujours en activité, en accord avec les pompiers.

3) Travaux de Saint-Mard

Le maire donne la parole à Francis Meunier, en charge du dossier, après avoir indiqué que la DDE a de nouveau repris son rôle de conseil. Les travaux ont légèrement été modifiés, mais la philosophie générale du projet ne change pas. Les premiers travaux – creusement des fossés – devraient démarrer au début du mois de juillet.

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58
mairie.auger.60@wanadoo.fr

4) Cantine

La réflexion sur la création d'une cantine pour le RPI se poursuit. Une première phase importante vient de s'achever : la création officielle du Sivos. La commune d'Auger s'est engagée à étudier à présent d'autres parties du dossier, notamment liées à l'aspect sanitaire. D'ici à la mi-juin, des éléments permettant d'estimer ce que coûtera la mise à niveau de certaines pièces du bâtiment principal de l'école seront réunis. Afin d'apporter des éléments d'informations plus complets aux familles, une réunion d'informations sera organisée à la rentrée scolaire.

5) Course à pied

Prévue dans un premier temps le 14 septembre 2003, la première course à pied d'Auger se déroulera finalement une semaine plus tôt, le 7 septembre. Trois parcours sont prévus : 1 km, 5 km, 10 km. La société Les ambulances du Multien est sponsor à hauteur de 5 000 F. Le conseil propose que la population, notamment les élèves, s'associe au conseil municipal pour trouver un nom à ce nouveau rendez-vous sportif. Les propositions devront parvenir en mairie d'ici le 15 juin prochain.

6) Questions diverses

1. Francis Frizon fait part au conseil d'une lettre de M. et Mme Delmas souhaitant réagir suite au dernier conseil municipal. Après sa lecture (M. et Mme Delmas font notamment savoir que toutes les autorisations ont été faites, conformément à la législation en vigueur), le conseil se félicite de leur décision de placer un certain nombre de plantes grimpantes afin de fondre cette clôture béton dans son environnement.
2. Francis Frizon fait également part d'une lettre de M. et Mme Brasseur quant à l'usage abusif du klaxon dans le quartier de Saint-Mard.
3. Le maire annonce au conseil que le dossier zonage d'assainissement est subventionné par la communauté de commune dans le cadre du Contrat rural, ce qui permet maintenant d'entrer pleinement dans la phase d'étude proprement dite.
4. Le maire indique également que la Sicae vient de faire part d'une nouvelle proposition commerciale. Après discussion avec le conseil, une étude plus détaillée de l'offre est demandée, avant de prendre une décision.
5. Le maire explique par ailleurs que des habitants se sont plaints de ne pas avoir été informés de l'absence de ramassage des

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

ordures ménagères le 1^{er} mai, jour de la fête du travail. L'information aurait pu être diffusée en début d'année. Richard Jezierski indique qu'il n'a pas eu le réflexe de vérifier l'information préalablement en vue de prévenir la population.

6. Pascal Bellonet souhaite faire un point sur les travaux envisagés au vestiaire du stade. Il indique au conseil que des dégradations ont été perpétrées par une équipe de Béthisy-Saint-Pierre lors d'une rencontre. Plainte a été déposée à la gendarmerie. Le mardi 20 mai, une réunion aura lieu avec l'entreprise Guera, la Saur et le président du club de football. En qualité de conseil, Robert Bourgeois a accepté d'y participer afin d'aider à mieux comprendre ce dossier. Le maire demande que soit effectivement organisé le plus rapidement possible une réunion avec toutes les parties de ce dossier. Il indique qu'il écrira au maire de Béthisy pour lui faire part de son mécontentement. Il évoque également son agacement face à ce dossier qui n'est toujours pas réglé. Si d'ici la rentrée aucune issue n'est visible, il sera nécessaire de louer du matériel sanitaire aux normes. Dans tous les cas, un point précis devra être fait lors du prochain conseil municipal.
7. Laurent Desmet informe le conseil qu'une randonnée VTT empruntera l'ancienne voie ferrée le 18 mai prochain.
8. Francis Meunier demande au maire s'il peut faire un point quant à l'achat du terrain de Mme Cherron, en centre-bourg. Le maire indique que faute encore d'avoir l'acte officiel, on ne peut pas encore faire l'échange avec les propriétaires de la parcelle que la commune souhaite obtenir.
9. Fabrice Dalongeville explique au conseil qu'une réunion importante se déroulera à Crépy-en-Valois le 12 mai prochain avec la ville de Crépy et la CAF. Il s'agit d'aborder le dossier cantine et accueil péri-scolaire. Rappel est fait que la ville de Crépy s'est prononcée contre l'extension des compétences de la communauté de communes, extension qui aurait permis de signer une convention avec la CAF afin d'obtenir des subventions pour la mise en place d'un accueil péri-scolaire. Par ailleurs, Fabrice Dalongeville indique qu'il compte réaliser un sondage auprès de la population afin d'établir une liste des familles intéressées par une connexion haut débit à Internet.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close et la séance est levée à 21h15.

**Le Maire
municipal**

Le secrétaire

Les membres du Conseil

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58
mairie.auger.60@wanadoo.fr